



Date : 15/08/2008

Pourquoi les bibliothèques ne sont-elles pas plus riches? Représentation des bibliothèques publiques au Canada

Wendy Newman
Senior Fellow
Faculty of Information
University of Toronto
Toronto, Canada
wendy.newman@utoronto.ca

Traduction : Julie Grenier
Étudiante en bibliothéconomie
EBSI, Université de Montréal
j.grenier@umontreal.ca

Meeting: 149. Metropolitan Libraries with Public Libraries
Simultaneous Interpretation: Not available

WORLD LIBRARY AND INFORMATION CONGRESS: 74TH IFLA GENERAL CONFERENCE AND COUNCIL

10-14 August 2008, Québec, Canada
<http://www.ifla.org/IV/ifla74/index.htm>

Résumé

Au milieu des années 1990, des bénévoles de l'Association canadienne des bibliothèques ont créé une version canadienne du programme Library Advocacy Now! de l'ALA, adaptée aux besoins et à la situation canadienne. Cet article décrit l'élaboration du programme d'après un modèle de formation des formateurs.

Les exemples d'une grande bibliothèque urbaine (Ottawa), d'une bibliothèque régionale faisant le lien entre de petites collectivités rurales de l'Alberta (Marigold) et une approche provinciale représentant les bibliothèques publiques auprès des différents ministères (en Colombie-Britannique) illustrent bien le succès du programme. De récentes études portant sur les ressources humaines des bibliothèques canadiennes démontrent un besoin grandissant de bibliothécaires possédant des habiletés en gestion et en leadership, y compris la capacité de valoriser les bibliothèques. Afin de s'assurer que les futurs professionnels aient les habiletés dont ils auront besoin, l'Université de Toronto a ajouté un cours optionnel en représentation à sa maîtrise et a aussi créé un nouveau cours de formation continue.

Pourquoi les bibliothèques ne sont-elles pas plus riches? Représentation des bibliothèques publiques au Canada

On peut se demander pourquoi les bibliothèques publiques n'ont pas plus d'argent. Sans vouloir offenser personne, la situation est quelque peu frustrante. Les sondages confirment le taux élevé d'abonnement et d'utilisation des bibliothèques, ainsi que la profonde confiance et même l'affection qu'éprouvent les Canadiens pour leurs

bibliothèques publiques. Par exemple, au cours de quatre études effectuées entre 1998 et 2005¹ et portant sur la satisfaction des Canadiens envers les services d'organismes des secteurs privé et public (les banques, les transporteurs aériens, les gouvernements municipaux, les grands magasins, entre autres), les bibliothèques publiques ont obtenu le taux de satisfaction le plus élevé pour les services autres que les services d'urgence. (Seuls les services d'ambulance et d'incendie ont obtenu un meilleur rendement et ces services sont rarement ou même jamais utilisés par la population.) Dans de nombreux pays, on accorde la même considération aux bibliothèques publiques et on vit la même déception lorsqu'on demande un soutien politique ou financier de la part des autorités gouvernementales. Même si le public aime ses bibliothèques, celles-ci ne peuvent vivre d'amour seulement. Malheureusement, l'amour du public n'a pas d'incidence au point de vue politique et n'a pas le poids nécessaire pour faire augmenter le soutien du gouvernement. En fait, cette institution remarquable a souvent été ignorée par le gouvernement. Les bibliothèques sont souvent négligées, jusqu'à ce qu'une crise survienne – une bibliothèque publique risque de fermer ses portes, ou quelqu'un s'oppose à la présence d'un livre ou d'une image sur un écran d'ordinateur.

Bien que les crises puissent servir « d'avertissements » aux représentants des bibliothèques, elles surviennent généralement trop tard et sont trop peu importantes pour protéger les bibliothèques et ainsi faire valoir les intérêts des collectivités qu'elles desservent. Les protestations se dissipent rapidement et l'imagination du public, des médias et des politiciens est vite captivée par d'autres histoires ou d'autres causes. Au Canada, dans les années 1990, les réductions de budget des bibliothèques publiques et l'incapacité de celles-ci à récupérer les pertes se sont produites dans un climat de coupures générales dans le secteur public, tandis que le gouvernement fédéral du Canada s'est attaqué à ses déficits en réduisant les paiements de transfert aux provinces, ce qui a eu pour effet de diminuer le budget des municipalités, auxquelles le gouvernement avait également transféré beaucoup de fonds. La situation était difficile dans tout le secteur public. Les bibliothèques ont réagi tant bien que mal mais, comme on le sait, elles ont besoin d'un plus grand budget en période d'incertitude économique. Il y a une limite à « faire plus avec moins ». Il était temps de changer la façon d'obtenir du soutien politique et financier. Le milieu des années 1990 était donc propice à l'arrivée du programme *Library Advocacy Now!* au Canada.

Aux États-Unis, c'est en 1991-1992 que la communauté des bibliothèques, dirigée par Pat Schuman, a élaboré *Library Advocacy Now!* en raison des défis auxquels elle était confrontée. La ALA a conçu des ateliers afin de familiariser ses membres aux outils et aux trucs liés à la représentation des bibliothèques. Lorsque l'ancienne présidente de l'Association canadienne des bibliothèques (ACB), Pat Cavill, a pris connaissance du programme, elle a tout de suite su qu'il avait beaucoup de potentiel. La American Library Association l'a rendu disponible gratuitement afin qu'il soit adapté aux besoins du milieu canadien des bibliothèques. On a préparé un programme pré-conférence pour la Conférence annuelle de l'ACB en 1995, qui s'est tenue à Calgary. Le programme a

¹ *Citizens First*. Consulter les liens vers ces études, publiées de 1998 à 2005. Une nouvelle étude est attendue pour la mi-2008, au <http://www.iccs-isac.org/eng/cf-about.htm>

soulevé beaucoup d'intérêt et treize « champions de la représentation » sont alors devenus « l'équipe LAN », un groupe visant la mise en place d'un programme canadien. Des ateliers ont rapidement été présentés dans quatre provinces de l'Ouest.

La raison d'être de *Library Advocacy Now!* était à la fois simple et importante : les représentants des bibliothèques canadiennes devaient prouver la pertinence et l'utilité des bibliothèques aux autorités. En effet, malgré les priorités changeantes des gouvernements, ils devaient démontrer que les programmes gouvernementaux bénéficieraient des services offerts par les bibliothèques. C'est ce qui différencie la représentation de la promotion et du marketing, qui sont des approches similaires (quoique insuffisantes), mais distinctes. Cette approche connaîtrait du succès uniquement si les autorités voyaient les bibliothèques comme des atouts leur permettant d'atteindre leurs objectifs plutôt que comme de simples dépenses. Les représentants de bibliothèques n'auraient d'autre choix que de changer leur façon de penser et d'acquérir de nouvelles compétences. Ils devraient trouver un moyen de transformer l'appréciation des utilisateurs en un soutien concret et actif de la part des autorités. Ils auraient à établir des objectifs clairs et quantifiables pour chaque élément principal (tout en prenant soin de limiter le nombre d'éléments à travailler), à identifier et à classer les autorités, à entreprendre des recherches rigoureuses afin d'établir des stratégies, à communiquer de façon stratégique en fonction de leurs recherches et à évaluer les résultats obtenus. Ils auraient aussi à mettre de l'avant les utilisateurs et leurs histoires. Il leur faudrait identifier ceux qui influencent les autorités et les convaincre de devenir des représentants actifs des bibliothèques. Ce travail devrait être planifié, délibéré et soutenu, il devrait devenir un mode vie. Pour plusieurs personnes, il n'était pas naturel de travailler ainsi, car pour celles-ci les bibliothèques étaient tout simplement essentielles. Le programme *Library Advocacy Now!* leur a appris à se discipliner et à obtenir de meilleurs résultats avec les ressources disponibles.

Au tout début, il a été établi que l'on aurait besoin de deux programmes de formation : un atelier d'un jour pour les représentants et un autre programme d'un jour pour les formateurs dont le travail serait de présenter les ateliers de formation. Les manuels utilisés pour l'apprentissage des formateurs ont été élaborés et testés par les membres du groupe principal, avec l'aide d'étudiants en bibliothéconomie de l'University of British Columbia. Afin de couvrir les dépenses initiales, on a utilisé les revenus provenant des boutiques présentes à différentes conférences, de même que de petites bourses de l'ACB et d'un fournisseur. Toutefois, malgré ce financement initial, *Library Advocacy Now!* demeure un programme dirigé par des bénévoles et axé sur la participation de bénévoles, avec toutes les forces et les défis que cela implique.

En quelques années, des représentants ont été formés dans toutes les provinces canadiennes et dans ses trois territoires, principalement au cours de conférences. Même si tous les types de bibliothèques ont été invités à la plupart des ateliers, la majorité des formateurs et des participants était composée de personnel et de membres de conseils d'administration de bibliothèques publiques. Le programme, bien qu'apprécié par les participants, était souvent difficile à promouvoir. Certains des formateurs se sont rendu compte que beaucoup des gens pour qui le programme avait été créé – des directeurs de bibliothèques et les membres de conseils d'administration de bibliothèques –

considéraient les habiletés de représentation comme optionnelles, ou croyaient déjà posséder ces habiletés. Étant donné les diminutions de budgets des bibliothèques, ces croyances étaient déconcertantes et décourageantes. Heureusement, plusieurs bénévoles ont persévéré pendant une période où l'on pouvait noter la réduction des effectifs dans de nombreuses bibliothèques, ainsi que l'augmentation d'utilisation des bibliothèques publiques, dans les années 1990. La Canadian Association of Public Libraries (CAPL, une section de l'ACB) a noté le besoin de présenter le programme de plusieurs façons différentes, plutôt que de limiter sa disponibilité aux conférences et aux ateliers régionaux et locaux personnalisés. La CAPL a donc demandé la création d'un manuel² pour la représentation des bibliothèques publiques, qui serait rendu accessible gratuitement sur le site Web de la CAPL, en vue de son utilisation par des petits groupes partout au pays. Publié en 2002, le manuel est finalement devenu le texte de base pour les ateliers du programme *Library Advocacy Now!*, car il était facile d'y accéder et de l'imprimer. En plus du manuel, le site Web de la CAPL fournissait la liste des formateurs de même que des « citations à retenir » : des données à propos des bibliothèques publiques formulées de façon à attirer l'attention dont les représentants pourraient se servir.

Dans les années 1990 et au cours de la première décennie du XXI^e siècle, la situation des bibliothèques publiques a connu deux améliorations importantes pour la représentation des bibliothèques auprès du gouvernement. La première était l'importante croissance du nombre de partenariats entre les bibliothèques publiques et d'autres organismes, des agences gouvernementales pour la plupart. Ces partenariats étaient liés à des enjeux publics comme l'éducation de la petite enfance, l'établissement et l'intégration des immigrants, le soutien aux petites entreprises et aux entreprises à domicile, l'employabilité et la recherche d'emploi ainsi que l'alphabétisation. En plus d'offrir des services supplémentaires aux communautés, ces enjeux ont permis de démontrer les forces des bibliothèques publiques, qui étaient auparavant floues pour les autorités gouvernementales : une présence active des bibliothèques publiques dans pratiquement toutes les communautés du pays, une responsabilité et stabilité en tant qu'organisme public, un taux d'adhésion élevé et des membres fidèles, une neutralité et grande confiance du public, ainsi qu'une grande compréhension des personnes à la recherche d'information. Non seulement le personnel des bibliothèques publiques comprenait le potentiel des nouvelles technologies et d'Internet, mais des employés avaient les compétences nécessaires pour gérer les systèmes technologiques et tirer profit d'Internet. Ces partenariats ont également contribué à ce que d'autres organismes prennent connaissance des forces des bibliothèques publiques; les partenaires pouvaient devenir de puissants et crédibles alliés des bibliothèques publiques. De plus, la volonté du gouvernement fédéral du Canada de faire du Canada le pays le plus connecté à Internet a entraîné un programme de connexion à Internet pour toutes les écoles et les bibliothèques du pays. En 1999, les gouvernements ont admis que le public savait déjà que les bibliothèques publiques étaient l'endroit favori et naturel pour l'accès public à Internet. La connexion à Internet fournie par le gouvernement a contribué à faire connaître les

² *Library Advocacy Now! a training program for public library trustees and staff.* Consulter le site http://www.cla.ca/AM/Template.cfm?Section=LAN_Workbook&Template=/CM/ContentDisplay.cfm&ContentID=3689

bibliothèques en tant que porte d'entrée vers le monde de même que les bienfaits de la connectabilité. Comme les bibliothèques publiques étaient devenues un moyen de concrétiser un objectif national majeur du gouvernement, les représentants des bibliothèques étaient fréquemment en communication avec les niveaux supérieurs du gouvernement. Il était possible de renforcer leur conception de la valeur des bibliothèques publiques.

Comment peut-on mesurer et évaluer les conséquences du programme *Library Advocacy Now!* pour la représentation des bibliothèques publiques au Canada? En réalité, il s'agissait plus d'un mouvement que d'un programme, qui a progressivement fait sa place. Si l'on regarde aujourd'hui toutes les années d'activité du programme, il est certain qu'il y a eu des périodes de faible visibilité. Cependant, plus de mille personnes ont été formées et chaque province et territoire du pays a eu au minimum quelques représentants des bibliothèques capables de faire la différence. Un spécialiste canadien des bibliothèques cumulant de l'expérience en gestion dans plusieurs gouvernements provinciaux (responsables de la réglementation des bibliothèques publiques au Canada) a récemment fait remarquer qu'en dix ans, le programme avait causé de grands changements dans la façon dont les bibliothèques publiques interagissaient avec le gouvernement. Les exemples suivants – une grande bibliothèque publique urbaine, un système de bibliothèque rural et une province – et les récentes améliorations dans l'enseignement de la bibliothéconomie et des sciences de l'information démontrent bien les conséquences de ce programme au Canada.

La Bibliothèque publique d'Ottawa (BPO) est l'un des plus grands systèmes de bibliothèques publiques du Canada. Elle est un résultat de la fusion de l'ancienne ville d'Ottawa avec plusieurs communautés rurales et banlieues, en 2000. Elle a été l'une des premières bibliothèques urbaines au Canada à profiter de la formation en représentation. Avec 33 succursales et deux bibliobus, il s'agit de la plus grande bibliothèque bilingue anglais-français en Amérique du Nord. Avant la fusion, la BPO possédait déjà un groupe d'Amis de la bibliothèque et un groupe de Représentants, le premier dédié à la collecte de fonds et le deuxième, à se prononcer publiquement au nom de la bibliothèque. Le nouveau groupe, connu sous le nom d'Association des amis de la bibliothèque publique d'Ottawa, a les deux rôles à la fois. En décembre 2007, lorsque d'importantes coupures de budget menaçaient d'entraîner la fermeture de certaines succursales, l'Association des amis a organisé *SOS Save Our Services* – une campagne de représentation locale utilisant Facebook et YouTube de même que la couverture « traditionnelle » des médias locaux et le contact avec les élus. Conformément aux principes de représentation, on a remercié le conseil municipal de sa décision de ne pas procéder aux coupures budgétaires. Bien que beaucoup de mouvements de protestation puissent être mis en place face à une urgence, à Ottawa, on a réussi grâce à un groupe de représentants déjà en place, expert en la matière et bien organisé, ce qui a permis de diriger toutes les énergies vers la campagne elle-même, qui devait se terminer en à peine 21 jours. Un tel revirement de situation serait inimaginable sans une forte représentation.

À l'opposé de cet exemple se trouvent les bibliothèques rurales et éloignées du Canada, qui desservent des régions peu peuplées du pays. Le *Marigold Library System*, un réseau coopératif régional de bibliothèques publiques autonomes, qui dessert 41 municipalités

au centre-sud de l'Alberta, a adopté la représentation. Tout comme de nombreuses autres bibliothèques de l'Alberta, où l'Alberta Library a d'ailleurs pris les devants en ce qui concerne la formation de représentants, une bonne partie des administrateurs et du personnel de Marigold ont été formés selon le programme LAN. Marigold publie aussi un bulletin six fois par année depuis 2005 : *Advocacy! @ your library*. Celui-ci est disponible sur le site Web de la bibliothèque³. Cette publication comprend des articles sur les politiques actuelles et les autres éléments qui touchent les bibliothèques en Alberta, les nouvelles formations offertes en représentation, ainsi que des conseils. Par exemple, le bulletin comprend souvent des modèles de lettres à l'intention des représentants locaux, afin de rendre leur travail plus stratégique et fructueux.

Comme les bibliothèques publiques canadiennes sont créées par des lois provinciales (ou territoriales), la représentation au niveau provincial est cruciale. Afin de convaincre le gouvernement provincial de soutenir financièrement et politiquement les bibliothèques publiques, il est essentiel que celles-ci fassent la preuve de leur importance par rapport aux priorités provinciales. En octobre 2006, la Public Library Services Branch du gouvernement de la Colombie-Britannique, la province la plus à l'ouest du Canada, de même que le Ministry of Education, la British Columbia Library Trustees Association et la British Columbia Library Association, ont organisé une activité de représentation exhaustive et stratégique à la grandeur de la province, soit le *Symposium: Libraries in Dialogue with Government*⁴. Cet événement s'est déroulé pendant qu'on établissait le nouveau plan stratégique des bibliothèques de la C.-B., qui visait l'atteinte d'objectifs prioritaires de la province, comme l'alphabétisation. Lors du symposium, des membres du personnel et de conseils d'administration de bibliothèques ont discuté avec les dirigeants de certains ministères provinciaux afin de créer des liens entre les bibliothèques et le gouvernement et également d'instaurer des relations de travail afin d'améliorer le service entre les deux collectivités. En plus de présenter des exemples de partenariats bibliothèque-gouvernement, le symposium comprenait un programme de formation spécialisé pour les participants représentant une bibliothèque, ainsi qu'une série de réunions ciblées entre des représentants et des agents du gouvernement. Parmi les renseignements généraux distribués avant les réunions se trouvait *Government 101: Mastering the Maze*⁵, qui schématisait les priorités et les objectifs de chaque ministère pour les participants. Grâce à ces renseignements et à leur formation en représentation, les participants des bibliothèques étaient prêts à explorer les possibilités de collaboration entre le gouvernement et les bibliothèques et à établir les relations nécessaires avec les agents du gouvernement. Ceux-ci étaient à la fois surpris et heureux que les représentants des bibliothèques comprennent leurs priorités et des conversations très importantes ont eu lieu. Lors de la conférence de l'ACB en mai 2008, les organisateurs ont indiqué le nombre de partenariats en cours et ceux en négociation. L'hypothèse du programme LAN! – que les bibliothèques doivent améliorer leur utilité et la façon dont elles sont

³ Le bulletin *Advocacy! @ your library* de Marigold Library System. Consulter le site <http://www.marigold.ab.ca/publications.html>

⁴ *Symposium: Libraries in dialogue with government*. Consulter le site <http://www.bclibrary.ca/events/dialogue/reports/dialogue-report.pdf>

⁵ *Government 101: mastering the maze*. Consulter le site <http://www.bclibrary.ca/events/dialogue/reports/govt-101.pdf>

perçues du gouvernement en vue d'obtenir plus de soutien et qu'il y a des étapes faciles à suivre pour y arriver – a été validée dans le cadre de cet événement provincial.

Au plan national, l'Association canadienne des bibliothèques continue de représenter les bibliothèques, notamment auprès du gouvernement fédéral, en mettant les principes du programme *Library Advocacy Now!* en pratique. Ces dernières années, sa représentation des bibliothèques est plus ciblée que jamais : plus de connaissances spécialisées relativement à sa relation avec le gouvernement fédéral, l'embauche d'un cabinet expérimenté dans les relations avec le gouvernement afin d'obtenir de l'aide et de renforcer les aptitudes de ses bénévoles et de ses cadres. L'ACB a produit des boîtes à outils afin de fournir à ses membres des connaissances efficaces en représentation pour des enjeux fédéraux comme le tarif des livres de bibliothèques et le financement d'infrastructures. Ces boîtes à outils ont fait bénéficier la cause des bibliothèques de l'énorme réseau de bibliothèques et de bibliothécaires au pays et de la facilité de les contacter à des fins de mobilisation. L'ACB est également devenue plus habile avec les médias; sa conférence de presse sur le droit d'auteur (concernant la future loi semblable à l'*American Digital Millennium Copyright Act*) de décembre 2007 a même fait la couverture du plus important journal du Canada.

Elle a aussi représenté la cause des bibliothèques grâce à des alliances et à des consortiums. Depuis longtemps, elle a un partenariat avec l'ASTED (Association pour l'avancement des sciences et techniques de la documentation) pour la représentation auprès du gouvernement fédéral. L'ACB a également un rôle clé dans l'organisation du *Copyright Forum*, un large groupe comprenant plus d'une douzaine d'associations des domaines de l'éducation, des archives et des bibliothèques, afin de faire de la représentation de façon concertée relativement au droit d'auteur numérique. L'ampleur de cette alliance, qui comprend les ministres de l'Éducation des provinces et territoires canadiens, représente un contrepois important aux milieux du film et autres industries du média, pour leur part très bien financés. Le *Forum* a toujours fait valoir l'importance d'une approche juste et équilibrée dans l'acquisition de connaissances sur lesquelles reposent notre futur.

La Canadian Association of Public Libraries, l'une des cinq divisions de l'ACB, s'est particulièrement engagée dans l'éducation à la représentation depuis la mise sur pied du programme canadien *Library Advocacy Now!*. Elle a récemment fait la mise à jour des ressources de représentation disponibles sur son site Web, par exemple un Wiki de documents et de données importants pour les représentants – entre autres, des études sur la façon dont sont perçues les bibliothèques. Chaque entrée du Wiki comprend une annotation et des citations tirées du document cité en vue de son utilisation et les membres peuvent ajouter leur propre recherche à cette ressource. De plus, le manuel *Library Advocacy Now!* est présentement en révision et mis à jour. Comme par le passé, il sera rendu disponible aux bibliothèques publiques sur le site Web du CAPL.

Enfin, après s'être limité à des ateliers et à un manuel d'étude, le programme *Library Advocacy Now!* a des répercussions sur les cours de bibliothéconomie au Canada. Depuis 2004, La Faculty of Information de l'University of Toronto offre un cours à option intitulé *Advocacy and Library Issues*. Le cours se donne présentement par vidéo en

continu aux étudiants de Toronto et aux étudiants de programmes de maîtrise en bibliothéconomie au Canada en tant qu'expérimentation pancanadienne sur les cours partagés en Bibliothéconomie et en Sciences de l'information. Ce cours comble une lacune de la main-d'œuvre du domaine de la bibliothéconomie, lacune identifiée dans le rapport intitulé *The Future of Human Resources in Canadian Libraries*⁶. Ce rapport, auquel on réfère souvent en tant que « *8Rs Report* », a été publié en 2005 après trois ans de recherche dans la collectivité des bibliothèques du Canada. La recherche *8R* comprend le point de vue des employeurs et celui des citoyens. Ainsi, les employeurs indiquent que c'est lorsqu'une génération de bibliothécaires prend sa retraite que les compétences en gestion et les aptitudes à diriger sont les plus nécessaires et difficiles à trouver. Un cours en représentation est donc un atout dans l'éducation des futurs bibliothécaires. Les cours de représentation ont désormais une si grande visibilité en bibliothéconomie que le *Professional Learning Centre of the Faculty of Information de l'University of Toronto* a aussi préparé un cours de formation continue offert à distance.

Peut-être que les acteurs les plus influents et encourageants envers la représentation en tant que compétence essentielle sont les nouveaux bibliothécaires qui ont suivi un cours en représentation durant leur formation et ont ainsi découvert de nombreuses utilisations à leurs connaissances. L'un d'entre eux a écrit : [Traduction] « les principes que j'ai appris dans le cours de représentation sont très utiles dans mon ... projet de bibliothèque publique, particulièrement la connaissance des structures organisationnelles, à savoir comment présenter les informations essentielles et surtout, à qui les présenter. Ce sont des éléments qui m'ont beaucoup servi au cours de la dernière année. La notion de « promouvoir » un projet reflète également certaines des techniques de réseautage apprises lors du cours de représentation, p. ex. les présentations éclair, les slogans et la publicité, mais aussi comment inclure le projet dans des rapports, recueillir le soutien de partenaires et créer d'impressionnants documents de planification. Comme j'ai suivi le cours en ligne, une autre compétence transférable à mon projet est la communication et le réseautage avec une équipe dispersée. » Une autre diplômée affirme que le cours l'a même aidée à obtenir son emploi et écrit : [Traduction] « Le cours en représentation a contribué à mon travail et à ma vie cette année, car j'ai commencé ma carrière dans le domaine des bibliothèques. Il a été particulièrement utile lors d'entrevues d'embauche, car j'ai pu faire valoir les compétences acquises et m'en servir pour obtenir un emploi requérant ces compétences. Le cours en représentation a amélioré ma compréhension du rôle des bibliothèques et en raison de cette compréhension, j'ai pu démontrer ma passion pour le service public des bibliothèques lors de chaque entrevue, particulièrement lorsqu'on m'a demandé de faire une présentation. J'ai créé un scénario dans lequel je représentais la bibliothèque auprès du conseil municipal pour obtenir une nouvelle collection portant sur la durabilité. Ce scénario concordait avec les plans stratégiques de la ville et la construction d'une nouvelle bibliothèque écologique dans le quartier. On m'a dit que j'avais réussi cet exercice, que la présentation correspondait à ce qu'une bibliothécaire plus expérimentée aurait proposé au conseil et que les patrons étaient très impressionnés. J'ai aussi mis ma formation en représentation au premier plan lorsque j'ai

⁶ *Government 101: mastering the maze*. Consulter le site <http://www.bclibrary.ca/events/dialogue/reports/govt-101.pdf>

postulé pour le poste que j'occupe actuellement [à la bibliothèque], soit celui de bibliothécaire responsable des relations communautaires. Comme je fais le lien entre la bibliothèque et la communauté, je dois constamment faire valoir le rôle central de la bibliothèque dans la vie civile, culturelle et intellectuelle de la ville. Ce poste exige également de l'expérience en collecte de fonds, ce qui est un élément important de la représentation. Au cours de mon premier mois de travail, j'ai écrit deux propositions de collectes de fonds pour de nouveaux projets de la bibliothèque ».

Nous travaillons maintenant pour que la représentation devienne une façon de penser, de planifier et de diriger nos bibliothèques. Il faut rapidement apprendre à se servir des outils fournis par les logiciels de réseautage social afin de présenter ce qui est en jeu aux représentants actuels et futurs et afin de les inciter à agir localement de façon concertée. L'un des représentants les plus éminents du Canada dans le domaine du droit d'auteur, M. Michael Geist de l'Université d'Ottawa, a rassemblé plus de 40 000 membres dans son groupe Facebook, *Pour un droit d'auteur équitable au Canada*. Dans la controverse actuelle, il a été un lieu de mobilisation. La collectivité des bibliothèques doit augmenter l'utilisation de cette technologie pour sa cause.

Les enjeux sont grands, car on a vent de rumeurs de récession pour la mi-2008. En période de récession, le taux d'utilisation des bibliothèques augmente toujours, car les gens sont en recherche d'emploi et veulent améliorer leur employabilité, tandis que les gouvernements se serrent la ceinture et que les gens s'opposent à l'augmentation des impôts. Cette situation pourrait bien constituer un test pour les habiletés de représentation des employés des bibliothèques publiques canadiennes : cette fois-ci, peuvent-ils, mais surtout vont-ils utiliser tous les moyens possibles pour tirer profit de l'estime du public en vue d'obtenir un soutien politique et financier? Il s'agira d'un moment de vérité pour la représentation des bibliothèques publiques au Canada.

Références

1. *Citizens First*. Consulter les liens vers ces études, publiées de 1998 à 2005. Une nouvelle étude est attendue pour la mi-2008, au <http://www.iccs-isac.org/eng/cf-about.htm>
2. *Library Advocacy Now! a training program for public library trustees and staff*. Consulter le site http://www.cla.ca/AM/Template.cfm?Section=LAN_Workbook&Template=/CM/ContentDisplay.cfm&ContentID=3689
3. Le bulletin *Advocacy! @ your library* de Marigold Library System. Consulter le site <http://www.marigold.ab.ca/publications.html>
4. *Symposium: Libraries in dialogue with government*. Consulter le site <http://www.bclibrary.ca/events/dialogue/reports/dialogue-report.pdf>
5. *Government 101: mastering the maze*. Consulter le site <http://www.bclibrary.ca/events/dialogue/reports/govt-101.pdf>
6. *The future of human resources in Canadian libraries*. Consulter le site <http://www.ls.ualberta.ca/8rs/8RsFutureofHRLibraries.pdf>
7. Pour les programmes du Professional Learning Centre, consulter le site <http://plc.fis.utoronto.ca/>